fédération des services publics la cgt

Chronique d'une imposture

R-HAINE

#STOP

CAPITALISME
RACISME
XÉNOPHOBIE
SÉGRÉGATIONNISME

Les salaires et l'extrême droite

Des collègues, qui ont le sentiment de travailler pour pas grand-chose alors que « *d'autres sont assistés* » et toucheraient davantage à ne rien faire, sont tentés par le vote pour le RN. Ainsi, le problème viendrait des migrant·es et des bénéficiaires des aides sociales, alors que d'autres travaillent dur sans réelle reconnaissance… C'est ce que le RN aimerait nous faire croire, pour que notre classe sociale se déchire et qu'ainsi les vrais profiteurs continuent de s'enrichir.

On nous répète qu'il n'y a plus d'argent en France. Pourtant, en 2024, les entreprises françaises ont versé un montant record de dividendes (la France était numéro 1 en Europe !).
Ce n'est pas la CGT qui le dit : alors que les salaires et le point d'indice sont gelés, ce sont en revanche 68 milliards qui ont été versés à des actionnaires. Et ce mouvement ne date pas d'hier. Selon l'Observatoire des inégalités, les revenus du patrimoine financier des 0,1 % les plus riches ont été multipliés par quatre entre 2003 et 2022, au bénéfice de quelques milliers de ménages. Alors posons plutôt la question : il n'y a plus d'argent pour qui ?

Le blabla et les faits

Les préoccupations salariales sont très largement partagées par l'électorat du Rassemblement national : 92 % des sympathisant·es se déclarent favorables à l'indexation des salaires sur l'inflation, c'est-à-dire à l'augmentation des salaires lorsque les prix augmentent (selon l'enquête Toluna Harris Interactive de novembre 2023). Et pourtant, le 20 juillet 2022, à l'Assemblée nationale, le RN votait contre l'indexation des salaires sur l'inflation et contre le SMIC à 1 500 euros net (il était alors à 1 329 euros net).

Certains disent : « *Depuis des années, les différents gouvernements n'ont pas augmenté les salaires et le point d'indice des fonctionnaires, donc pourquoi pas voter RN qui dit qu'il défend les travailleurs et travailleuses ?* » Répondons qu'il y a d'une part le blabla dans les médias et les discours, d'autre part les faits, sur les votes à l'Assemblée mais également sur les programmes ! Il n'y a rien sur le point d'indice (et d'ailleurs rien sur la fonction publique en général) dans les documents du RN appelés « Législatives 2024 », « Les 22 mesures de Marine Le Pen pour la France » ou encore « Les livrets thématiques » …
Par contre, que ce soit dans des déjeuners privés avec le patronat (entre Marine Le Pen et quelques très riches patrons, comme Bernard Arnault, Patrick Pouyanné, PDG de… Total, ou encore ceux de Renault et Accor), ou lors des Universités du MEDEF, le RN a assuré qu'il ne toucherait pas aux inégalités et à la répartition des richesses.

Le RN n'est pas de notre côté

Nous qui n'avons que notre force de travail pour subvenir à nos besoins, comment croire une minute que nos salaires vont augmenter avec l'extrême droite au pouvoir ? Au contraire, elle défend les intérêts des riches.

Pour le privé, le RN propose d'augmenter de 10 % les salaires (rien pour le public)… Comment ? En « *incitant fortement les patrons à le faire* ». Qui peut penser un seul instant que la direction de Carrefour, par exemple, va augmenter les caissier·es si elle n'y est pas contrainte ? De plus, les patrons qui accepteront d'augmenter les salaires paieront moins de cotisations patronales. C'est-à-dire qu'ils contribueront moins au financement de la Sécurité sociale. Ils donneraient donc, peut-être, d'un côté, pour reprendre de l'autre (ce qui entraînerait une baisse de financements pour les soins, les accidents de travail, etc.).
Oui, la colère est légitime chez les agent·es et les salarié·es ! Non, le RN et ses alliés ne sont pas de leur côté ! Nous le voyons sur la question des salaires comme sur bien d'autres sujets…
La CGT propose, au contraire du RN, pour les agent·es de la fonction publique :
- une augmentation du point d'indice à 6,50 euros (au lieu de 4,92 euros aujourd'hui et gelé depuis trois ans…) ;
- une refonte des grilles indiciaires ;
- l'indexation du point d'indice sur l'inflation (augmenter les salaires en fonction des prix).

Mobilisons-nous ensemble pour gagner ces revendications !